

Pour un projet partagé de gestion et de mise en valeur du site naturel protégé des Agriate

Présentation de la démarche de concertation

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres et le Conseil Général de Haute Corse, respectivement propriétaire et gestionnaire du site naturel des Agriate, souhaitent rebâtir un projet de protection et de valorisation lisible et partagé avec le plus grand nombre d'utilisateurs, pour ce grand territoire protégé. Pour cela ils engagent une large concertation auprès des usagers et des acteurs locaux.

Pourquoi rebâtir un projet ?

Jadis territoire prospère et cultivé, les terres des Agriate ont été abandonnées à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Depuis l'après guerre, la richesse de cet espace, si peu habité, est de plus en plus convoitée par de nombreux visiteurs : des usagers des communes voisines jusqu'aux voyageurs de pays lointains. Ses plages de sable blanc sont mondialement connues. On compte ainsi des milliers de visiteurs en été. Mais en arrière saison, son aspect sauvage et ses paysages magnifiques attirent encore les randonneurs, les chasseurs, les pêcheurs, les plongeurs, tous ces visiteurs arrivant en véhicules, à pied, à cheval, en VTT et en bateau. Aussi, c'est pour préserver le caractère des lieux que le Conservatoire a acquis 5500 ha dès les années 80 et a ainsi mis fin à des projets de spéculation foncière.

Pour remplir sa double mission d'ouverture au public et de préservation des paysages, le Conservatoire œuvre avec un partenaire privilégié, le Département de Haute Corse, à qui il a délégué la gestion des sites. Avec l'appui du syndicat mixte des Agriate, une gestion exemplaire avait été mise en place dès les années 80. Un projet de territoire a été inscrit dans une charte signée par les élus locaux. Cependant après 15 ans de fonctionnement, la dynamique s'est essouffée. Les objectifs ont été perdus de vue par de nombreux acteurs et les programmes d'intervention se sont arrêtés. Aujourd'hui, la gestion du site s'est dégradée et des comportements anarchiques se sont développés : des pistes sont réouvertes, des équipements sont dégradés, le bétail errant prolifère, des conflits d'usages se font jour... Face à ce constat, le Conservatoire et le Département ont décidé de reprendre en main la gestion et de refonder une nouvelle organisation.

Pourquoi une large concertation ?

Pour cette nouvelle ère de gestion, ils souhaitent réguler les usages et valoriser les retombées économiques en cohérence avec la protection des paysages et des milieux naturels et en proximité avec tous ceux qui aiment les Agriate.

Pour cela l'idée est de trouver de nouvelles règles du jeu pour une utilisation du site multiple et harmonieuse, en associant une large palette d'acteurs : élus, usagers, professionnels ou amateurs. Ils souhaitent que les uns et les autres expliquent leurs points de vue. Ils souhaitent aussi que des idées et des contributions extérieures émergent.

Cette concertation globale cherche à ce que chaque acteur ou chaque usager puisse s'approprier au mieux le projet, condition nécessaire pour que les règles du jeu soient à nouveau respectées. Elle vise aussi à ce que chacun trouve sa place pour contribuer au projet aux côtés du propriétaire et du gestionnaire.

La méthode de travail

Ce projet pour les Agriate va se construire à travers un échange. Pour mener celui-ci, le Conservatoire et le Département ont choisi de s'appuyer sur une équipe d'animateurs extérieurs et sur un comité de pilotage élargi.

Dans une première phase, l'équipe d'animation a pour mission de consulter les acteurs. Il s'agit :

- de comprendre les logiques d'usages et de fréquentation,
- de recueillir les difficultés rencontrées et les conflits vécus,
- de relever les attentes,
- et d'identifier les possibles contributions extérieures.

Elle veillera aussi à expliciter ce qui peut être ou non compatible avec les missions du gestionnaire et du propriétaire. A partir de ces éléments, elle proposera un diagnostic que le comité de pilotage validera.

Dans une seconde phase, des groupes de travail seront constitués pour approfondir des questions, regroupées par thème, et pour proposer des réponses multiples et innovantes.

Dans une troisième phase, le Conservatoire et le Département vont construire le projet de territoire pour le grand site en s'éclairant de toutes ces propositions et des avis du comité de pilotage.

Dans un quatrième temps, il sera rendu compte de ce projet aux acteurs et aux usagers : il sera présenté en toute clarté. Les choix faits par le Conservatoire et le Département seront explicités.

Le lancement de la démarche

La démarche se déroulera de juillet 2006 à fin 2007.

La méthode de travail a été approuvée le 23 juin par la Fondation de France qui a retenu ce projet parmi les projets labellisés en 2006 sous le thème « *Ensemble pour gérer le territoire* ».

Elle sera lancée ouvertement lors d'une première réunion du comité de pilotage le 2 septembre 2006, à l'occasion du passage à St Florent du bateau *Fleur de Lampaul* de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

L'équipe d'animation

L'équipe d'animateurs qui accompagne le Conservatoire et le Département tout au long de la démarche est constituée des personnes suivantes :

- Charlotte Michel, ingénieur conseil : coordinatrice de la concertation,
- Nicolas Croce, chargé d'étude à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : animateur « usages cynégétiques »,
- Carole Anziani, chargée de mission à l'Unité « Aménagement de l'espace rural en relation avec la prévention des incendies » de l'Office de l'Environnement : animatrice « usages agro-pastoraux »,
- Gilles Zerlini, consultant : animateur « usages de la mer »,
- Max Boulmer, consultant : animateur « usages équestres »,
- Alain Freytet, paysagiste dplg.

Contacts :

agriateconcertation@yahoo.fr

Département de la Haute Corse : 04 95 55 58 38

Conservatoire du Littoral : 04 95 32 38 14